



16ème législature

Question N° : 14281	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > mort et décès	Tête d'analyse > Bilan de la politique de prévention du suicide	Analyse > Bilan de la politique de prévention du suicide.
Question publiée au JO le : 09/01/2024 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Date de signalement : 30/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel demande à Mme la ministre de la santé et de la prévention de dresser un bilan de la politique de prévention du suicide menée par les pouvoirs publics depuis 2018. Il lui demande quelles sont les actions conduites par l'Observatoire national du suicide depuis sa création le 1er août 2018, ses moyens budgétaires et humains, la stratégie de prévention du suicide en particulier chez les personnes âgées, les leçons tirées de la mise en œuvre de l'instruction du 6 juillet 2022, le nombre de départements couverts par le dispositif Vigilans, les moyens de la politique de formation sentinelle et un retour des formations assurées dans ce domaine en direction des médecins généralistes.